# Réflexions et suggestions sur la lutte à l'intimidation

Mémoire présenté par



Dans le cadre de la consultation publique sur la lutte contre l'intimidation

présenté au

Secrétariat du Forum sur la lutte contre l'intimidation Direction générale des politiques Ministère de la Famille

### Table des matières

Introduction	3
L'Association pour l'intégration sociale (région de Québec) L'AISQ	3
Pleines de capacités	4
Prévenir l'intimidation	5
Intervenir efficacement	5
Soutenir les acteurs	6
Conclusion	7



#### Introduction

Nous remercions le Ministère de la Famille et des Ainés d'avoir lancé cette consultation publique qui, souhaitons-le, sera en soi, une démarche de conscientisation générale pour notre société. D'une certaine façon, nous pouvons associer l'intimidation à de la barbarie et nous dire que réfléchir ensemble, « sociétalement », est peut-être le signe d'une certaine maturation. Merci aussi au Premier Ministre, monsieur Philippe Couillard d'avoir tenu le Forum du 2 octobre dernier.

Nous avons eu l'occasion d'être présents au Forum « Ensemble contre l'intimidation » par le biais de notre regroupement provincial, l'Association du Québec pour l'intégration sociale. Cette journée nous a permis d'entendre les témoignages ou les positions d'une multitude d'acteurs et d'intervenants d'organisations publiques, civiles et communautaires qui nous ont permis d'approfondir notre réflexion.

Nous avons perçu, de la part du gouvernement, une réelle volonté de contrer le phénomène de l'intimidation et un consensus des participants à entreprendre une lutte à cette fin.

Nous trouvons important de transmettre le point de vue de nos membres et apporter ainsi notre contribution et notre engagement.

#### L'Association pour l'intégration sociale (région de Québec) L'AISQ

L'Association pour l'intégration sociale (Région de Québec) – l'AISQ – existe depuis plus de 53 ans et œuvre dans le domaine de la déficience intellectuelle. Sa principale mission consiste à faciliter l'intégration sociale des personnes vivant avec une déficience intellectuelle en faisant la promotion et assurant la défense des droits des personnes vivant avec une déficience intellectuelle et leurs familles, notamment en apportant information, soutien et accompagnement.

Depuis sa création, l'AISQ a produit maints outils dont un DVD sur l'annonce du diagnostic aux parents, un autre destiné aux professionnels de la santé, un guide sur L'école et les droits des enfants présentant une déficience intellectuelle, un trouble du spectre de l'autisme ou un déficit d'attention, un Guide sur la fiducie testamentaire, une Trousse de sécurité pour les adolescents, une série d'ateliers pour la fratrie, et effectue pairage et jumelage avec des parents expérimentés et formés pour accompagner des



parents qui viennent d'apprendre le diagnostic de leur enfant. L'AISQ agit donc en promotion et défense de droits tout en favorisant une dynamique d'aide et d'entraide.

L'AISQ dessert la région de la Capitale-Nationale. Près d'une centaine de bénévoles, majoritairement des parents, sont impliqués dans différents comités ou dans l'organisation d'événements et sont coordonnés par une équipe de quatre permanents.

#### Pleines de capacités

Elles naissent avec une différence. En effet, la majorité des personnes vivant avec une déficience intellectuelle présentent quelques particularités en naissant. Nous n'avons plus à faire l'historique de la place qui était accordée à nos personnes pendant des siècles. Il faut reconnaitre que la société a fait quelques progrès en ce sens.

La déficience intellectuelle peut toucher plus de 2% de la population, ce qui fait supposer que près de 160 000 citoyens vivent avec une déficience intellectuelle au Québec, il faut savoir qu'environ 88% des personnes touchées vivent avec une déficience légère. Nous les croisons quotidiennement. De plus en plus, ces personnes réalisent des projets personnels, intègrent le marché du travail, sont productives pour la société.

Une bonne part des personnes vivant avec une déficience intellectuelle sont comme les enfants, les personnes agées, les personnes différentes de par leur origine ou leur orientation sexuelle. Elles peuvent être des « personnes vulnérables ». Nous n'avons pas à démontrer que l'intimidation vient contrer leur intégration dans toutes les sphères de leur vie : à l'école, dans les centres d'activités, dans le voisinage et même au boulot.

Il peut exister de la vulnérabilité chez toute personne à un moment ou l'autre de sa vie, ou, pour certains aspects de sa vie. Mais une personne a aussi des potentialités et des capacités. Pendant la journée du Forum « Ensemble contre l'intimidation » nous avons pu constater que nous arrivons peu à peu à une vision commune du phénomène de l'intimidation, que des approches se développent pour la contrer. Un élément important a été peu considéré pendant cet événement, un élément primordial, base de la solution : la personne qui vit l'intimidation. Nous croyons fortement qu'il faudra d'abord miser sur les personnes elles-mêmes, les informer, les conscientiser, les outiller et les soutenir et que, pour une bonne part, elles pourront faire face. Bien sûr, il faut que cela se fasse en parallèle avec des politiques, des positions fermes, des campagnes de promotion et de nouveaux modèles de société.



Évidemment, il y a des différences et la tolérance doit devenir de plus en plus présente. Pourtant, selon l'AISQ, il faudra miser sur les similitudes pour arriver à développer cette tolérance, être une personne, passer par les mêmes grands courants de vie, faire des apprentissages, développer des habiletés, avoir des loisirs. Miser sur les similitudes pour arriver à oublier les différences, en amoindrir l'impact.

#### Prévenir l'intimidation

- En ayant d'abord une définition commune et claire pour qu'on l'identifie comme telle. Et qu'on l'identifie clairement comme un élément de violence.
- En reconnaissant et en redonnant du pouvoir aux personnes dans leur affirmation et leur volonté et leur transmettant des modèles et des techniques. En leur reconnaissant le pouvoir de choisir et en leur qu'elles seront soutenues et protégées.
- En généralisant des formations dans les CPE, les écoles, les centres de loisirs, les centres communautaires. En lançant un message universel.
- En créant un processus généralisé et facile à appliquer pour qu'il y ait dénonciation et permettre des interventions rapides dans chaque milieu (familial, services de garde, scolaire, travail, loisirs...)
- En faisant des campagnes généralisées de sensibilisation sur des modèles gagnants comme les publicités contre l'alcool au volant, le tabac....
- En portant une attention particulière dans les approches pédagogiques pour stimuler le discernement face aux différentes « cyber offres »
- En offrant de nouveaux modèles (télé, cinéma, publicité, langage) permettant de développer un sentiment de responsabilité collective face à l'intimidation.
- En favorisant la mixité dans tous les groupes, i.e. en ne demeurant pas continuellement dans un groupe de personnes semblables. (plus on se familiarise avec les différences, moins on les remarque)

#### Intervenir efficacement

• Lors du Forum, il a été fait mention qu'on devait intervenir à la fois auprès des « intimidateurs », des « intimidés » et des « témoins ». on s'entend qu'un « témoin » auprès de qui on n'intervient pas, pourrait devenir, à son tour, un « intimidateur » ou pourrait devenir un « intimidé » par ce qu'il a vu et en garderait des séquelles amenant vers la victimisation.



- Donc, auprès de tous et nous ajoutons, dans tous les contextes, dans tous les lieux où ça se peut se produire : Si la personne intimidée se trouve particulièrement « vulnérable », il faut aussi intervenir dans son milieu naturel. Ce qui peut éventuellement impliquer des signalements, des références vers des intervenants particuliers, des collaborations entre différentes ressources. Ça peut impliquer d'outiller les parents afin, entre autres, qu'ils évitent la surprotection et faire vivre la vie la plus normale possible.
- Agir sur les rapports de force. Il y a, selon les âges et les milieux des attitudes qui se répètent et dont l'imitation maintient une culture négative.
- Assainir les dynamiques de compétitions et de performances. Les ramener au dépassement de la personne pour la personne, pour soi-même : Aller au bout de ses capacités, se lancer des défis, s'améliorer, plutôt que de combattre l'autre. Un message qui existe déjà mais qui est submergé par une multitude d'autres messages.
- Partir et miser sur ce qui existe déjà. Certains milieux ont développé une expérience, voire une expertise, sur l'intimidation. Identifier leurs approches, les valider et les diffuser. Par exemple, l'approche « *Choisir et Agir* » de l'Association du Québec pour l'intégration sociale l'AQIS.

#### Soutenir les acteurs

- Les premiers acteurs sont les parents. Il est donc essentiel de les orienter vers des ressources adéquates. Les outiller et les accompagner dans l'apprivoisement et la prise en charge et l'éducation dans une vision préventive.
- Tous les lieux de rassemblement : Services de garde, écoles, centres communautaires, centres de loisirs. Outiller les différents intervenants à identifier la dynamique d'intimidation et à savoir agir. Ainsi les aider à prendre leurs responsabilités. Soutenir la tenue de colloques, formations et autres événements permettant leur ressourcement.
- La pratique du sport peut et les différentes formes d'entrainement physique peuvent être un bon exutoire de l'agressivité. Il faut outiller et former les entraineurs à favoriser des dynamiques de compétition saines.



#### Conclusion

Nous croyons que devant le problème de l'intimidation, il faut faire un consensus: Avoir une définition commune – Faire position commune – Développer une intervention commune et agir avec cohérence.

L'AISQ, dans la mesure de ses moyens ne peut que s'engager à promouvoir des attitudes saines et un comportement créatif dans la lutte à l'intimidation. Mais surtout, l'AISQ ne peut que poursuivre la mission qui est déjà inscrite dans son appellation : promouvoir par toutes ses composantes l'intégration sociale par la défense des droits des personnes vivant avec une déficience intellectuelle et leurs familles.

Merci de l'attention portée à notre document.

## Association pour l'intégration sociale (région de Québec)

5225, 3<sup>ème</sup> Avenue Ouest Québec (Québec) G1H 6G6

Direction générale : Marie Boulanger-Lemieux

Téléphone : 418.622.4290 Télécopieur : 418.622.1683

Courriel : <u>aisq@aisq.org</u> Site web : <u>www.aisq.org</u>

